

# Les élèves à besoins éducatifs particuliers

## Qui sont les élèves à besoins éducatifs particuliers ?

Les élèves à besoins éducatifs particuliers sont :

- Les élèves qui présentent des troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie, troubles envahissants du développement comme l'autisme, troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité et, dans la mesure, où les difficultés rencontrées par l'élève deviennent handicapantes, la précocité intellectuelle),
- Les élèves qui présentent des déficiences sensorielles (malentendants, malvoyants),
- les élèves allophones (dont la langue maternelle n'est pas le français) nouvellement arrivés,
- les élèves qui souffrent d'un handicap physique ou d'une maladie invalidante,
- les élèves en grande difficulté scolaire.

**De manière générale, tous les élèves pour lesquels les difficultés rencontrées peuvent s'apparenter à un handicap.**

## Qu'est-ce que les troubles spécifiques des apprentissages ?

✓ La **dyslexie** est un trouble qui touche avant tout la *lecture* et l'*écriture*. Les automatismes qui permettent à tous de lire et écrire facilement ne se mettent pas en place chez un dyslexique.

✓ La **dysphasie** est un trouble du *langage oral*. L'élève a alors du mal à parler et à s'exprimer à l'oral comme à l'écrit.

✓ La **dysorthographe** est un trouble qui touche l'*orthographe*. Même si l'élève en connaît les règles, il ne parvient pas à les automatiser et à les utiliser en contexte.

✓ La **dyscalculie** touche la compréhension des *nombres* et l'automatisation de leur utilisation.

✓ La **dyspraxie** est une non-automatisation du *geste appris* qui touche, de manière plus ou moins sévère, les mouvements des bras, des

jambes et des yeux. Se repérer dans l'espace et le temps est aussi très compliqué pour un élève qui présente une dyspraxie.

✓ La **précocité intellectuelle** n'est pas un trouble des apprentissages mais, si des difficultés scolaires importantes apparaissent, les élèves intellectuellement précoces (EIP) deviennent des élèves à besoins particuliers.

✓ Les **TDA(H)** ne permettent pas à l'élève de maintenir son *attention* et donc sa concentration aussi longtemps que les autres élèves. Ce trouble de l'attention peut être accompagné ou non d'*hyperactivité*.

**Les données présentées ci-dessus sont générales : tous les enfants sont différents et les troubles peuvent être plus ou moins sévères. D'autre part, plusieurs troubles peuvent être associés.**

### Comment savoir si mon enfant présente un trouble des apprentissages ?

Plusieurs signes peuvent alerter comme une réticence forte et durable à la lecture, un passage à l'écrit très compliqué, une incapacité à s'organiser, une maladresse récurrente, une incapacité à se concentrer...

Au collège, Mme Hervé, la professeure référente pour les élèves à besoins particuliers, peut vous recevoir rapidement. Pour la joindre, vous pouvez prendre un rendez-vous sur Pronote ou contacter le professeur principal de votre enfant qui informera Mme Hervé. De leur côté, si les professeurs remarquent des difficultés particulières chez un élève, ils le signalent à la professeure référente qui rencontre l'élève et tient la famille informée des observations qu'elle a pu faire.

Signalez à votre médecin généraliste ou pédiatre les difficultés rencontrées par votre enfant. S'il y a lieu de s'interroger à propos de troubles possibles des apprentissages, il vous orientera vers un spécialiste (orthophoniste, psychomotricien...).

Il est actuellement très difficile d'obtenir un rendez-vous chez un orthophoniste. Il ne faut pas hésiter à sortir des frontières de Sucy, à accepter un rendez-vous très tardif et à s'inscrire sur les listes d'attente.

## Comment les élèves vivent-ils avec leurs troubles des apprentissages ?

Très souvent, les élèves qui présentent des troubles des apprentissages ont une **faible estime d'eux-mêmes**. Malgré leurs efforts répétés et souvent intenses, ils échouent ou ne parviennent qu'à des résultats médiocres. Ils en concluent donc qu'ils manquent d'intelligence ou qu'ils sont de mauvais élèves. Ce manque d'estime de soi entraîne naturellement une **anxiété importante** qui les freine encore plus dans leurs apprentissages.

Par ailleurs, ils sont obligés de se concentrer bien plus que les autres élèves pour décoder une consigne ou un texte, écrire de manière lisible, etc... et ils sont souvent **épuisés** à la fin de la journée. Le moment des devoirs est donc un moment douloureux pour la plupart d'entre eux.

Bien qu'ils cachent leur souffrance, elle est bien présente mais elle développe leur **sensibilité**. Ainsi, les enfants qui présentent des troubles des apprentissages sont souvent très **empathiques et créatifs**. De plus, comme ils ont dû s'adapter, dès la naissance, à un monde peu adapté à eux, ils utilisent des techniques de compensation qui leur donnent des **façons de penser et de voir le monde tout à fait inédites**, ce sont de **véritables richesses**.

## Comment faire reconnaître ces troubles?

- Le **PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) s'adresse aux élèves présentant des retards d'apprentissage. La famille, l'élève et l'équipe pédagogique se rencontrent pour définir les difficultés rencontrées par l'élève. Des adaptations sont proposées sur un temps court, le temps, pour l'élève, d'automatiser ce qui ne l'est pas encore. Les progressions sont évaluées et le PPRE peut être renouvelé si nécessaire.
- Une demande de **PAP** (Plan d'Accompagnement Personnalisé) se fait auprès du médecin scolaire qui évalue les troubles et émet un avis sur la mise en place du PAP. En plus des aménagements nécessaires pour

compenser le trouble de l'élève, le PAP permet des aménagements lors des épreuves aux examens. Un PAP se renouvèle tous les ans si nécessaire.

- L'ouverture d'un **dossier MDPH** est fortement recommandé quand le trouble est particulièrement sévère. En effet, la reconnaissance du handicap auprès de la MDPH permet de bénéficier de l'assistance d'un AVS (Assistant de Vie Scolaire), de matériel adapté (fauteuil, ordinateur...) notamment.

### Pourquoi les élèves à besoins éducatifs particuliers bénéficient-ils d'aménagements à l'école ?

Lorsqu'un élève présente des troubles des apprentissages, sa scolarité en est affectée. De la même manière, une personne amputée d'une jambe voit sa marche affectée. Afin de compenser son handicap, une prothèse ou un fauteuil lui sont proposés.

Dans la mesure où les troubles des apprentissages s'apparentent à des handicaps, il est tout naturel que l'école compense les difficultés des élèves pour leur permettre de **réussir comme les autres**.

### Quels aménagements sont mis en place au collège ?

À l'école, les enseignants compensent les handicaps de nombreuses manières ; en voici quelques-uns :

- **en oralisant** les leçons et consignes afin que, par un exemple, un élève dyslexique n'utilise pas toute son énergie à décoder les écrits. Il pourra ainsi plus aisément se concentrer sur sa tâche.

- **en adaptant les documents** : les documents sont aérés, présentent une police adaptée, les caractères sont agrandis afin d'éviter la surcharge visuelle ou de permettre l'accès à ces mêmes documents aux élèves malvoyants, par exemple.

- **en plaçant les élèves** dans la salle de classe de manière à faciliter leur concentration. Par exemple, un élève présentant des troubles de

l'attention est rapidement déconcentré par les activités de ses camarades, on le placera donc au premier rang et loin de toutes les distractions.

- **en réduisant la quantité de travail** notamment lors des évaluations. Un élève dyspraxique, par exemple, qui se concentre sur son écriture en permanence, ne pourra pas donner toute son attention à la tâche à effectuer et ses résultats en seront affectés.

Par ailleurs, la MDPH peut fournir une assistance humaine (un AVS peut rappeler à la concentration, aider à la prise de notes...) et du matériel adapté (ordinateur, logiciels, fauteuil, pupitre...).

## Comment aider les enfants présentant des troubles des apprentissages ?

**AIDER A L'ORGANISATION** : Presque tous les élèves qui présentent des troubles des apprentissages ont des problèmes d'organisation. Les aider à s'organiser est donc indispensable : un bureau où chaque chose est à sa place, des affichages clairs (emploi du temps, contenu du cartable...), des couleurs qui permettent de distinguer les matières, un trieur pour classer les documents... permettent de limiter grandement leur charge cognitive.

**TENIR COMPTE DE LA FATIGUE** : Ces élèves sont très fatigables et sont parfois totalement épuisés. En tenir compte est primordial : par exemple, faire une micro-sieste (10 minutes) en rentrant du collège et avant de commencer les devoirs peut permettre d'éviter les tensions familiales lorsqu'il faut se remettre au travail. *Cette fatigue est réelle, il ne faut surtout pas la confondre avec de la paresse.*

**ÊTRE EXIGEANT SANS TOURMENTER** : Pour réussir, ces élèves doivent travailler plus que les autres. Les parents sont alors très souvent exigeants. C'est une bonne chose tant que cela ne devient pas une source de tension familiale et que l'on en vient pas à tourmenter l'enfant. Par exemple, face aux difficultés orthographiques d'un dysorthographe, on a tendance à vouloir faire réaliser des dictées. C'est inutile et particulièrement douloureux pour l'enfant qui ne peut pas automatiser les règles orthographiques. Mieux vaut laisser ce travail à l'orthophoniste.

**ENCOURAGER ET RENFORCER L'ESTIME DE SOI** de ces élèves peut se faire de multiples manières. D'abord, en leur rappelant que leurs troubles ne sont

pas liés à des déficiences mentales. Ensuite, en les valorisant dans d'autres activités que celles proposées par l'école. Les dyslexiques, par exemple, sont très créatifs et il ne faut pas hésiter à les pousser à développer leurs compétences dans les domaines artistiques.

**COMMUNIQUER** : Parmi les enfants qui présentent des troubles des apprentissages, peu sont capables de les expliquer et continuent d'avoir une opinion très négative d'eux-mêmes. Communiquer autour de leurs troubles et des conséquences psychologiques et émotionnelles de ceux-là ne doit pas être un tabou, au contraire !

Un élève qui présente des troubles des apprentissages peut-il réussir ?

**Bien sûr !**

**Aujourd'hui, la NASA choisit la moitié de son personnel parmi les dyslexiques. En effet, leur manière de penser, différente de celle de la plupart d'entre nous, permet de résoudre des problèmes dont les non-dyslexiques ne viennent pas à bout !**

Parmi les dyslexiques célèbres, on trouve *Léonard de Vinci*, **Walt Disney**, **Steven Spielberg**, *Agatha Christie*, *Mohamed Ali*, *Albert Einstein*, **Pablo Picasso**, **Vincent Van Gogh** et bien d'autres !

**Pour mettre toutes les chances de son côté et permettre à l'élève à besoins éducatifs particuliers de réussir, il est cependant indispensable que famille, école et spécialiste travaillent dans ce sens et ensemble.**